Elaboration d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) mutualisé à l'échelle du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB)

Pour : Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides
Date : 2017 - 2018
Partenaires : HESPUL, INDDIGO, ARTIFEX
Région : Occitanie - **Domaines :** Agroécologie Biodiversité / Méthanisation / Territoires

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a engagé en 2017 la réalisation de son PCAET. Les 5 communautés de communes du pôle (dont une seule "obligée") se sont engagées dans une démarche collégiale et mutualisée.

Contexte

Après s'être engagées par un PCET en 2011, les 5 Communautés de communes du Pôle ont décidé de réaliser un PCAET. Le pôle a également souhaité savoir dans quelles conditions il peut devenir territoire à énergie positive (TEPOS) et à quelle échéance.

Objectifs

Le processus a été conçu pour permettre aux parties prenantes de :
- S'entendre sur un cap (savoir d'où l'on part, décider où l'on veut aller),
- Disposer d'une vision de « ce qui est fait », de ce qui « reste à faire,
- Connaître les ressources mobilisables dans le respect du fonctionnement des écosystèmes agricoles et forestiers,
- Amplifier les partenariats engagés et en susciter d'autres
- Mobiliser largement
- Clarifier la part de coresponsabilité de chacun, et les moyens à mobiliser.

Déroulement

Solargo a accompagné l'élaboration de 6 PCAETs (1 territorial, 5 communautaires). Parallèlement à la réalisation des diagnostics réglementairement attendus, Solagro a :
- réalisé une prospective agricole et alimentaire,
- déterminé les zones préférentielles d'implantation des unités de méthanisation, les typologies de projet adaptées aux territoire.

Le processus a mobilisé 300 participants et nécessité la tenue de plus d'une cinquantaine de réunions dont 2 grands forums ouverts.
Pour définir les objectifs "énergie", Solagro a animé un atelier avec son dispositif « DESTINATION TEPOS » (voir fiche ref.)

Résultats

Les 5 communautés de communes ont travaillé chacune à leur échelle et disposent de leur propre plan d'action. Le pôle veille à la cohérence d'ensemble, renforce les liens et les partenariats. Il apporte son appui sur des dispositifs de grande envergure comme la création d'une plateforme de la rénovation de l'habitat privé sous forme de SCIC. Le territoire peut être TEPOS autour de 2030. Aujourd'hui, il couvre 23 % de ses besoins. Autres enjeux forts mis en avant : la finalisation d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour les agriculteurs, et le renforcement des initiatives coopératives et citoyennes, qui sont déjà en cours.